



Fonds d'investissement
pour la relève agricole

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

M. Raphaël Vacher remporte la Bourse du FIRA 2014

Lévis, le 6 novembre 2014. – Le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) est fier de remettre à M. Raphaël Vacher une bourse de 1 500 \$ pour souligner l'excellence de sa réussite dans un milieu où les défis à relever pour démarrer une entreprise sont nombreux. M. Vacher s'est démarqué parmi les dix finalistes du Concours *Tournez-vous vers l'excellence!* par la pertinence de sa formation ainsi que par l'importance de son encadrement et de son mentorat dans la réussite de son projet d'affaires.

« La préparation, la détermination et l'esprit d'entrepreneuriat démontrés par Raphaël prouvent qu'il est possible de réussir et de faire évoluer son entreprise dans un contexte où les barrières sont multiples », précise Paul Lecomte, directeur général du FIRA.

La Bourse FIRA vient souligner l'apport de nouveaux entrepreneurs qui joignent le secteur agroalimentaire en contribuant ainsi à en diversifier l'expertise, à le développer et à en assurer la pérennité. Pour en savoir plus sur le lauréat de cette année, consultez la section *Relève* du site Web de La Financière agricole au www.fadq.qc.ca. Des vidéos y sont aussi disponibles afin de connaître les trois lauréats de *Tournez-vous vers l'excellence!*, auquel le FIRA est fier d'être associé.

Avec des produits financiers novateurs, le FIRA permet à de jeunes passionnés d'agriculture de conserver davantage de leurs liquidités à une étape cruciale dans le développement de leur entreprise. Il favorise, grâce à son programme d'achat-location, le démarrage ou l'expansion d'entreprises du secteur agroalimentaire québécois.

Rappelons que le FIRA est un fonds d'investissement de 75 millions de dollars. Il a été créé à la suite d'un partenariat réunissant le gouvernement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ et Capital régional et coopératif Desjardins. Contribuant respectivement à hauteur de 25 M \$, ces partenaires offrent ainsi un important levier financier pour encourager la relève québécoise dans ses projets en agriculture, afin d'augmenter le nombre de démarrages et d'établissements dans le secteur agroalimentaire québécois.

- 30 -

Source : Paul Lecomte, directeur général
Le Fonds d'investissement pour la relève agricole
418-304-5000, poste 6432